



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



VOL. 33, ÉDITION MENSUELLE N° 01
25 JANVIER 2008

Numéro de publication 40063779

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 6
Partie 2 Corrections aux cartes	7 à 19
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	20
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	21 à 22

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

Internet: www.notmar.gc.ca



Canada

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

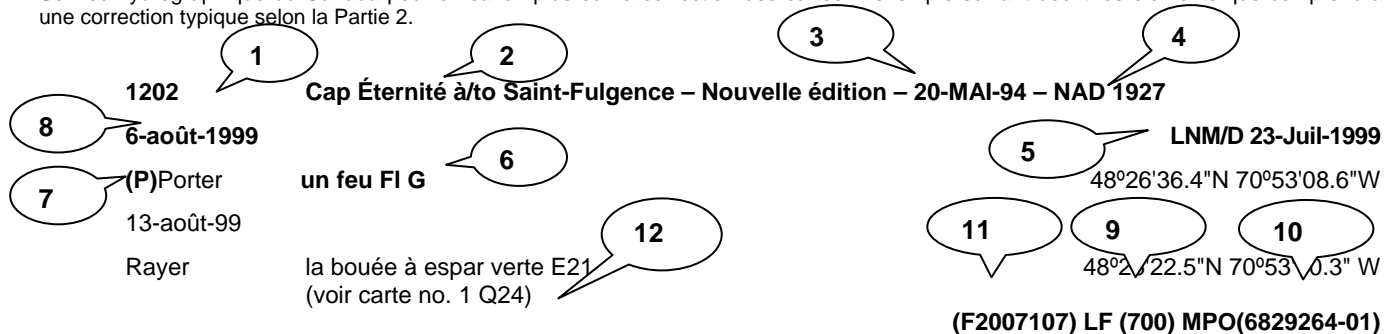
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de St. John's
Case postale 5667
ST JOHN'S, NL A1C 5X1
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106
Facsimilé: (709) 772-5369

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre des opérations régionales (COR)
101, boul. Champlain
QUÉBEC, QC G1K 7Y7
Téléphone: (418) 648-5410 / 4427
Facsimilé: (418) 648-7244

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
Case postale 8630
SYDNEY, NS B1P 6K7
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sarnia
215 - 105 rue Christina
SARNIA, ON N7T 7W1
Téléphone: (519) 337-6360 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: (519) 337-2498

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

* Services disponibles en français et en anglais.

AVIS AUX USAGERS RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

Madame/Monsieur,

Nous sommes heureux de constater votre intérêt continu à recevoir le numéro mensuel des Avis aux navigateurs. Comme la technologie évolue, la Garde côtière canadienne tente de trouver des moyens de réduire les coûts d'impression et de distribution tout en continuant d'offrir un service de qualité à la communauté maritime.

La technologie Internet est devenue la principale source d'information dans le monde entier qui permet aux organisations et aux gens de recevoir de l'information et diverses publications. Comme l'utilisation d'Internet gagne en popularité, notre organisation croit que c'est le bon moment de restreindre notre distribution postale et de recourir essentiellement à Internet pour distribuer les Avis aux navigateurs. L'information fournie sur Internet a l'avantage d'être transmise aux navigateurs instantanément et efficacement.

Nous vous encourageons également à visiter le site Web des Avis aux navigateurs à l'adresse suivante: <http://www.notmar.gc.ca/fr/>. Ce site convivial est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous pouvez également vous inscrire en ligne pour recevoir un avis électronique automatique lorsqu'un nouvel Avis aux navigateurs est publié à propos de toute carte nautique que vous utilisez fréquemment. Nous encourageons les utilisateurs à visiter le site régulièrement pour consulter les plus récents avis et l'information connexe.

La Garde côtière canadienne a à coeur de répondre aux besoins de ses clients. Par conséquent, si vous désirez demeurer sur la liste de distribution de copies papier, veuillez remplir le formulaire ci-dessous. Vous avez jusqu'au 1^{er} mai 2008 pour nous faire parvenir le formulaire de renouvellement; après cette date, votre nom sera rayé de la liste de distribution de copies papier.

Nous vous remercions de votre coopération.

Gestionnaire, Avis aux navigateurs
Système à la navigation

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

J'AIMERAIS CONTINUER DE RECEVOIR LA COPIE PAPIER DE L'AVIS

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Téléphone (613) 993-6974
Télécopieur (613) 998-8428
Internet: www.notmar.qc.ca

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

AJOUTER **MODIFIER** **RETIRER** **QUANTITÉ**

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

ERRATUM RÉFÉRENCE AVIS 1101 / 2007 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	4
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
*106 AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA - SANCTIONS ÉCONOMIQUES CANADIENNES - BIRMANIE (MYANMAR).....	5
*107(P) CANSO HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – FEUX D'ALIGNEMENT SUPPRIMÉS.....	5
*109 ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ÉTANG DU NORD - FEU À SECTEURS SUPPRIMÉ.....	6
*104 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2008.....	5
*108(P) ST. PETERS BAY TO/À STRAIT OF CANSO - CHENAL BERGERON - BOUÉE À ÊTRE ENLEVÉE.....	6
*102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*103 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.....	4
*101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	2
*105 TRANSPORT CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.....	5

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1202	7	6218	19		
1209	7	6242	2		
1230	7	7782	2		
1233	7-9	8006	19		
1317	9,10				
1410	10				
1431	10,11				
L/C 2282	11,12				
2283	12-14				
3772	3				
3946	2				
4001	14,15				
4002	15				
4003	15				
4006	15,16				
4011	16				
4012	16				
4013	16				
L/C 4230	16				
4233	16,17				
4308	17				
4473	17				
4485	17,18				
4486	18				
4844	18				
4921	19				
4950	19				

PARTIE 1 – Édition 01/2008
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://www.notmar.gc.ca/search/notmar_f.php

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 01/2008
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.

Veillez noter qu'à partir de février 2007 tous les avis de l'Arctique seront publiés dans les deux éditions papier des Avis aux navigateurs de l'Est et de l'Ouest.

Les navigateurs peuvent obtenir tous les avis concernant les cartes de l'Arctique via le service en ligne des Avis aux navigateurs de la Garde côtière canadienne www.notmar.gc.ca ou en communiquant avec le bureau de la Garde côtière canadienne aux coordonnées suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON K1A 0E6
Téléphone (613) 993-6974
Télécopieur (613) 998-8428

*101

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Carte nouvelle	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
3946	GRENVILLE CHANNEL	----	02-NOV-2007	2	\$20.00
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
6242	Winnipeg to/au Lake Winnipeg/Lac Winnipeg	1:25000	01-JUIN-2007	3	\$18.00
7782	Queen Maud Gulf Western Portion/Partie ouest	1:150000	28-SEPT-2007	4	\$20.00

**PARTIE 1 – Édition 01/2008
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Carte retirée en permanence					
3772	Grenville Channel, Sainty Point to Baker Inlet				
NOUVELLES PUBLICATIONS					
	TITRE & MATIÈRES		DATE D'ÉDITION		PRIX
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada - 1 - Atlantic Coast and Bay of Fundy/Côte de l'Atlantique et baie de Fundy		01-JANV-2008		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada - Volume 2 - Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent		01-JANV-2008		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 3 - St. Lawrence and Saguenay Rivers/Fleuve Saint-Laurent et rivière Saguenay		01-JANV-2008		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 4 - Arctic and Hudson Bay/L'Arctique et la baie d'Hudson		01-JANV-2008		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 5 - Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia/Detroits de Juan de Fuca et de Georgia		01-JANV-2008		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 6 - Discovery Passage and West Coast of Vancouver Island/Discovery Passage et côte Ouest de l'île de Vancouver		01-JANV-2008		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 7 - Queen Charlotte Sound to Dixon Entrance/Queen Charlotte Sound à Dixon Entrance		01-JANV-2008		\$20.00

*102

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470338	Barkley Sound (Part 2 of 2)
CA373090	Pointe aux Pins to/à Point Pelee
CA376109	Country Island to/à Barren Island
CA579023	Île aux Coudres
CA579065	Grande-Rivière

**PARTIE 1 – Édition 01/2008
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA579066	Quai / Wharf Grande-Rivière
CA279075	Baie des Chaleurs aux/to Îles de la Madeleine
CA579077	Saint-Fulgence à/to Rivière Shipshaw

*103

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA276286	4023	Northumberland Strait / Déroit de Northumberland
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Déroit de Belle Isle
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais

ERRATUM RÉFÉRENCE AVIS 1101 / 2007

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.

Modifier:

Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
2122	Pointe aux Pins to/à Point Pelee	1:100000	10-AOÛT-2007	3	\$20.00
2305	Jackfish Bay	1:12180	05-OCT-2007	3	\$15.00
2306	Peninsula Harbour and/et Port Munro	1:12172	24-AOÛT-2007	3	\$15.00
4203	Halifax Harbour Black Point to/à Point Pleasant	1:10000	14-AVR-2000	1	\$20.00
5052	Seniartlit Islands to/à Nain	1:60000	30-DÉC-2005	1	\$20.00
6434	Reindeer Channel, Tununuk Point to/à Shallow Bay	1:50000	25-MAI-2007	4	\$12.00

Pour lire

Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
2122	Pointe aux Pins to/à Point Pelee	1:100000	10-AOÛT-2007	3	\$20.00
2305	Jackfish Bay	1:12180	05-OCT-2007	3	\$15.00
2306	Peninsula Harbour and/et Port Munro	1:12172	24-AOÛT-2007	3	\$15.00
6434	Reindeer Channel, Tununuk Point to/à Shallow Bay	1:50000	25-MAI-2007	4	\$12.00

PARTIE 1 – Édition 01/2008
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***104 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2008.**

La nouvelle édition du Sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires 2008 est maintenant disponible.

Toute personne qui désire en obtenir un exemplaire, peut en faire la demande à l'adresse suivante:

Garde côtière canadienne,
Aides à la navigation,
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone: (613) 993-6974
Télécopieur: (613) 998-8428

Cette publication est aussi disponible sur le site Web des Avis aux navigateurs <http://www.notmar.gc.ca>

***105 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.**

Un nouveau Bulletin de la sécurité des navires a été publié le 7 décembre, 2007.

Titre: Processus de traitement des demandes d'habilitation de sécurité pour les gens de mer

Numéro: 13/2007

Internet: <http://www.tc.gc.ca/securitemaritime/bulletins/2007/13-fra.htm>

***106 AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA - SANCTIONS ÉCONOMIQUES CANADIENNES - BIRMANIE (MYANMAR).**

Le 13 décembre 2007, le *Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Birmanie* est entré en vigueur afin de répondre à la gravité de la situation en Birmanie. La situation humanitaire déplorable et les violations des droits de la personne en Birmanie est particulièrement dangereuse, car les exactions du gouvernement non seulement oppriment le peuple, mais ont aussi des effets déstabilisateurs importants à l'échelle transnationale. À ce titre, la situation menace la paix et la sécurité dans toute la région et est préjudiciable à la liberté, à la démocratie, au respect des droits humains ainsi qu'à la primauté du droit.

Sous réserve de certaines exceptions, les mesures prévues par le *Règlement* incluent :

Il est interdit d'amarrer un navire immatriculé en Birmanie au Canada ou d'y faire passer un tel navire, sauf si l'amarrage est nécessaire à la sauvegarde de vies humaines.

Il est interdit d'amarrer en Birmanie un navire immatriculé ou auquel un permis ou un numéro d'enregistrement a été accordé sous le régime d'une loi fédérale, sauf si cela est nécessaire à la sauvegarde de vies humaines ou à la fourniture d'aide humanitaire.

Pour tout commentaire, question, ou suggestion relatifs à cet avis, veuillez nous contacter, par courriel à l'adresse suivante: sanctions@international.gc.ca ou téléphoner au (613) 995-1108.

***107(P) CANSO HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES - FEUX D'ALIGNEMENT SUPPRIMÉS.**

Carte de référence: 4281

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes:

Les feux d'alignements Durell Island LF.68.4; 682.5 (45°21' 10.39" N 61°01' 16.6" W)

PARTIE 1 – Édition 01/2008
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation Glen Graham, Garde côtière canadienne, B.P. 1000, Dartmouth, N.-É., B2Y 3Z8, courriel: GrahamG@mar.dfo-mpo.gc.ca Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2007- 179;180)

***108 (P) ST. PETERS BAY TO/À STRAIT OF CANSO - CHENAL BERGERON - BOUÉE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Carte de référence: 4308

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

La Bouée à cloche lumineuse Chedabucto Bay C1 LF.686.6 (45°25' 24.8" N 61°06' 40.3" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation Glen Graham, Garde côtière canadienne, B.P. 1000, Dartmouth, N.-É., B2Y 3Z8, courriel: GrahamG@mar.dfo-mpo.gc.ca Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2007-182)

***109 ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ÉTANG DU NORD - FEU À SECTEURS SUPPRIMÉ.**

Référence: L'Avis 807(P)/2007 est annulé (Carte 4950).

(Q2007140) LF(1491.12)

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

1202 - Continuation A - Nouvelle édition - 10-SEPT-1999 - NAD 1983

11-JAN-2008		LNMD. 30-SEPT-2005
Rayer	la balise orange BnOr (Voir la carte n° 1, Q81)	48°22'34.0"N 070°46'39.3"W (Q2007128) MPO(6407556-01)
Rayer	la balise Bn (Voir la carte n° 1, Q80)	48°25'02.3"N 070°53'08.7"W (Q2007129) MPO(6407557-01)

1209 - Saint-Fulgence à/to Rivière Shipshaw - Nouvelle édition - 14-DEC-1984 - NAD 1927

11-JAN-2008		LNMD. 30-SEPT-2005
Rayer	la balise Bn (Voir la carte n° 1, Q80)	48°25'42.1"N 070°56'22.0"W (Q2007126) MPO(6407554-01)
Rayer	la balise Bn (Voir la carte n° 1, Q80)	48°25'02.2"N 070°53'10.4"W (Q2007129) MPO(6407557-01)
Rayer	la balise Bn (Voir la carte n° 1, Q80)	48°27'11.9"N 070°56'45.9"W (Q2007130) MPO(6407558-01)

1230 - Rivière-au-Renard - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

25-JAN-2008		LNMD. 19-OCT-2007
Porter	une profondeur de 0 mètre 9 décimètres (Voir la carte n° 1,110)	48°59'53.6"N 064°23'28.1"W MPO(6407580-01)
Porter	une profondeur de 1 mètre 9 décimètres (Voir la carte n° 1,110)	49°00'02.0"N 064°23'20.7"W MPO(6407580-02)
Porter	une profondeur de 3 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1,110)	48°59'50.0"N 064°23'01.5"W MPO(6407580-03)

1233 - Cap aux Oies à/to Sault-au-Cochon - Nouvelle édition - 09-NOV-2001 - NAD 1983

18-JAN-2008		LNMD. 11-JAN-2008
Rayer	la profondeur de 8 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, 110)	47°11'13.6"N 070°21'26.5"W MPO(6407570-14)
Rayer	la profondeur de 7 mètres (Voir la carte n° 1, 110)	47°14'39.7"N 070°19'28.6"W MPO(6407570-21)
Porter	une profondeur de 9 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, 110)	47°24'56.9"N 070°12'55.9"W MPO(6407570-01)
Porter	une profondeur de 5 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, 110)	47°21'01.9"N 070°15'22.3"W MPO(6407570-02)
Porter	une profondeur de 9 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, 110)	47°21'13.8"N 070°15'44.4"W MPO(6407570-03)

PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une profondeur de 9 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°19'12.3"N 070°17'10.3"W <i>MPO(6407570-04)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°17'23.5"N 070°17'46.9"W <i>MPO(6407570-05)</i>
Porter	une profondeur de 10 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°15'14.7"N 070°18'53.0"W <i>MPO(6407570-06)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°14'46.1"N 070°19'08.7"W <i>MPO(6407570-07)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°12'52.5"N 070°20'27.1"W <i>MPO(6407570-08)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°12'26.9"N 070°20'37.8"W <i>MPO(6407570-09)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°12'01.9"N 070°21'00.6"W <i>MPO(6407570-10)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'45.1"N 070°21'23.7"W <i>MPO(6407570-11)</i>
Porter	une profondeur de 10 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'32.3"N 070°21'16.5"W <i>MPO(6407570-12)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'13.7"N 070°21'26.7"W <i>MPO(6407570-13)</i>
Porter	une profondeur de 13 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°23'08.3"N 070°13'51.3"W <i>MPO(6407570-15)</i>
Porter	une profondeur de 11 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'21.5"N 070°21'35.6"W <i>MPO(6407570-16)</i>
Porter	une profondeur de 7 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°20'35.0"N 070°15'44.1"W <i>MPO(6407570-17)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°20'02.5"N 070°16'15.4"W <i>MPO(6407570-18)</i>
Porter	une profondeur de 11 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°17'06.2"N 070°17'59.3"W <i>MPO(6407570-19)</i>

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 8 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°15'15.5"N 070°19'09.1"W
		<i>MPO(6407570-20)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°14'35.2"N 070°19'29.4"W
		<i>MPO(6407570-22)</i>
Porter	une profondeur de 10 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	47°14'05.9"N 070°19'35.4"W
		<i>MPO(6407570-23)</i>
Porter	une profondeur de 14 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°13'05.4"N 070°20'08.4"W
		<i>MPO(6407570-24)</i>

1233 - Île aux Coudres - Nouvelle édition - 09-NOV-2001 - NAD 1983

11-JAN-2008

LNМ/D. 16-NOV-2007

Rayer	la profondeur de 9 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°25'18.5"N 070°23'36.3"W
		<i>MPO(6407573-03)</i>
Rayer	la profondeur de 6 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°25'17.4"N 070°23'35.6"W
		<i>MPO(6407573-04)</i>
Rayer	la profondeur de 8 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°25'18.6"N 070°23'34.7"W
		<i>MPO(6407573-08)</i>
Rayer	la profondeur de 6 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°25'17.3"N 070°23'38.1"W
		<i>MPO(6407573-09)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°25'18.6"N 070°23'35.3"W
		<i>MPO(6407573-01)</i>
Porter	une profondeur de 7 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°25'18.1"N 070°23'36.6"W
		<i>MPO(6407573-05)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°25'17.6"N 070°23'35.4"W
		<i>MPO(6407573-06)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°25'17.0"N 070°23'37.7"W
		<i>MPO(6407573-07)</i>

1317 - Sault-au-Cochon à/to Québec - Nouvelle édition - 17-AOÛT-2001 - NAD 1983

18-JAN-2008

LNМ/D. 23-NOV-2007

Rayer	la profondeur de 8 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'12.6"N 070°21'25.7"W
		<i>MPO(6407570-14)</i>

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 9 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'45.1"N 070°21'23.7"W <i>MPO(6407570-11)</i>
Porter	une profondeur de 10 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'32.3"N 070°21'16.5"W <i>MPO(6407570-12)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'13.7"N 070°21'26.7"W <i>MPO(6407570-13)</i>
Porter	une profondeur de 11 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°11'21.5"N 070°21'35.6"W <i>MPO(6407570-16)</i>
 1410 - Lac Saint-Louis - Nouvelle édition - 26-AVR-2002 - NAD 1983		
18-JAN-2008		LNM/D. 31-AOÛT-2007
Porter	une profondeur de 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	45°19'05.5"N 073°52'45.8"W <i>MPO(6407579-01)</i>
 1431 - Baie Saint-francois - Carte nouvelle - 17-JAN-2003 - NAD 1983		
11-JAN-2008		LNM/D. 23-NOV-2007
Déplacer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée DV15 (Voir la carte n° 1. Qg)	de 45°15'04.6"N 074°09'44.4"W à 45°15'03.4"N 074°09'45.2"W <i>(B2007057) MPO(6603075-01)</i>
 1431 - Port de Valleyfield - Carte nouvelle - 17-JAN-2003 - NAD 1983		
11-JAN-2008		LNM/D. 23-NOV-2007
Rayer	la sonde de 7.4m	45°13'27.1"N 074°05'43.3"W <i>MPO(6603076-01)</i>
Rayer	la sonde de 7.3m	45°13'27.9"N 074°05'44.8"W <i>MPO(6603076-03)</i>
Rayer	la sonde de 7.0m	45°13'30.4"N 074°05'48.6"W <i>MPO(6603076-07)</i>
Rayer	la sonde de 7.2m	45°13'29.3"N 074°05'44.7"W <i>MPO(6603076-09)</i>
Rayer	la sonde de 7.9m	45°13'27.5"N 074°05'41.8"W <i>MPO(6603076-11)</i>
Rayer	la sonde de 7.5m	45°13'28.4"N 074°05'41.1"W <i>MPO(6603076-13)</i>
Rayer	la sonde de 8.1m	45°13'30.7"N 074°05'45.2"W <i>MPO(6603076-16)</i>
Rayer	la sonde de 7.3m	45°13'31.4"N 074°05'46.9"W <i>MPO(6603076-18)</i>
Remplacer	la sonde de 7.4m par une sonde de 7.6m	45°13'28.3"N 074°05'45.8"W <i>MPO(6603076-04)</i>

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer	la sonde de 7.2m par une sonde de 7.4m	45°13'29.3"N 074°05'47.5"W MPO(6603076-05)
Remplacer	la sonde de 7.4m par une sonde de 7.6m	45°13'29.3"N 074°05'42.5"W MPO(6603076-14)
Porter	une profondeur de 7.3m	45°13'27.2"N 074°05'43.6"W MPO(6603076-02)
Porter	une profondeur de 7.5m	45°13'30.2"N 074°05'49.3"W MPO(6603076-06)
Porter	une profondeur de 7.3m	45°13'30.8"N 074°05'47.8"W MPO(6603076-08)
Porter	une profondeur de 8.0m	45°13'29.6"N 074°05'45.2"W MPO(6603076-10)
Porter	une profondeur de 7.5m	45°13'28.1"N 074°05'40.3"W MPO(6603076-12)
Porter	une profondeur de 7.8m	45°13'30.5"N 074°05'44.7"W MPO(6603076-15)
Porter	une profondeur de 7.6m	45°13'30.9"N 074°05'45.9"W MPO(6603076-17)
Porter	une profondeur de 7.9m	45°13'31.7"N 074°05'47.2"W MPO(6603076-19)

L/C2282 - Owen Sound to/à Cabot Head - Nouvelle édition - 07-JUIN-1996 - NAD 1983

04-JAN-2008

LNM/D. 23-NOV-2007

Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMAA (Voir la carte n° 1, Qm)	44°43'01.5"N 080°46'11.7"W (D2007016) MPO(6603034-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMA (Voir la carte n° 1, Qm)	44°43'16.7"N 080°46'13.4"W (D2007017) MPO(6603035-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMB (Voir la carte n° 1, Qm)	44°43'39.1"N 080°46'15.5"W (D2007018) MPO(6603036-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMC (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'12.8"N 080°46'18.8"W (D2007020) MPO(6603037-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TME (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°45'36.4"W (D2007022) MPO(6603039-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMF (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°44'50.3"W (D2007023) MPO(6603040-01)

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMH (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°43'22.4"W (D2007025) MPO(6603042-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMI (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'39.8"N 080°42'34.9"W (D2007026) MPO(6603043-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMK (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°41'03.8"W (D2007028) LF(839.4) MPO(6603045-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TML (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°40'18.1"W (D2007030) MPO(6603046-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMN (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'35.5"N 080°38'47.8"W (D2007032) MPO(6603048-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMO (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'29.8"N 080°37'59.5"W (D2007033) MPO(6603049-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMD par une bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMA (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°46'21.4"W (D2007021) LF(839.3) (D2007046) LF(839.1) MPO(6603038-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMG par une bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMB (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°44'04.9"W (D2007024) (D2007047) MPO(6603041-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMJ par une bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMC (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°41'49.6"W (D2007027) (D2007048) LF(839.11) MPO(6603044-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMM par une bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMD (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°39'31.7"W (D2007031) (D2007049) MPO(6603047-01)

2283 - Owen Sound to/à Giants Tomb Island - Feuille 1 - Carte nouvelle - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

04-JAN-2008		LNM/D. 15-JUIN-2007
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMAA (Voir la carte n° 1, Qm)	44°43'01.5"N 080°46'11.7"W (D2007016) MPO(6603034-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMA (Voir la carte n° 1, Qm)	44°43'16.7"N 080°46'13.4"W (D2007017) MPO(6603035-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMB (Voir la carte n° 1, Qm)	44°43'39.1"N 080°46'15.5"W (D2007018) MPO(6603036-01)

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMC (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'12.8"N 080°46'18.8"W (D2007020) MPO(6603037-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TME (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°45'36.4"W (D2007022) MPO(6603039-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMF (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°44'50.3"W (D2007023) MPO(6603040-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMH (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°43'22.4"W (D2007025) MPO(6603042-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMI (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'39.8"N 080°42'34.9"W (D2007026) MPO(6603043-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMK (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°41'03.8"W (D2007028) LF(839.4) MPO(6603045-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TML (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°40'18.1"W (D2007030) MPO(6603046-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMN (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'35.5"N 080°38'47.8"W (D2007032) MPO(6603048-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMO (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'29.8"N 080°37'59.5"W (D2007033) MPO(6603049-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMQ (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'00.2"N 080°36'52.9"W (D2007035) MPO(6603051-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMR (Voir la carte n° 1, Qm)	44°43'37.2"N 080°36'29.5"W (D2007036) MPO(6603052-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMS (Voir la carte n° 1, Qm)	44°43'13.4"N 080°36'07.2"W (D2007037) MPO(6603053-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMU (Voir la carte n° 1, Qm)	44°42'16.9"N 080°35'40.9"W (D2007039) MPO(6603056-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMV (Voir la carte n° 1, Qm)	44°41'43.4"N 080°35'37.7"W (D2007040) MPO(6603057-01)

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la bouée à espar d'avertissemen jaune, marquée TMX (Voir la carte n° 1, Qm)	44°40'47.3"N 080°36'10.8"W (D2007042) MPO(6603059-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissemen jaune, marquée TMY (Voir la carte n° 1, Qm)	44°40'22.4"N 080°36'46.8"W (D2007043) MPO(6603060-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissemen jaune, marquée TMZ (Voir la carte n° 1, Qm)	44°40'09.8"N 080°37'06.6"W (D2007044) MPO(6603061-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMD par une bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMA (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°46'21.4"W (D2007021) LF(839.3)(D2007046) LF(839.1) MPO(6603038-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMG par une bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMB (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°44'04.9"W (D2007024) (D2007047) MPO(6603041-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMJ par une bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMC (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°41'49.6"W (D2007027) (D2007048) LF(839.11) MPO(6603044-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMM par une bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMD (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'40.2"N 080°39'31.7"W (D2007031) (D2007049) MPO(6603047-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMP par une bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TME (Voir la carte n° 1, Qm)	44°44'25.1"N 080°37'16.3"W (D2007034) LF(839.5) (D2007050) LF(839.12) MPO(6603050-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMT par une bouée à espar d'avertissement jaune, marquée TMF (Voir la carte n° 1, Qm)	44°42'50.0"N 080°35'44.2"W (D2007038) LF(839.6) (D2007053) MPO(6603054-01)
Remplacer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMW par une bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée TMG (Voir la carte n° 1, Qm)	44°41'11.0"N 080°35'34.4"W (D2007041) LF(839.7) (D2007052) LF(839.13) MPO(6603058-01)

4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Détroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

18-JAN-2008

LNMD. 14-SEPT-2007

Porter	une limite de zone de restriction (Voir la carte n°1 N2.1)	joignant 43°16'00.0"N 064°55'00.0"W 42°47'00.0"N 064°59'00.0"W 42°39'00.0"N 065°31'00.0"W 42°52'00.0"N 066°05'00.0"W et 43°16'00.0"N 064°55'00.0"W MPO(6303789-01)
--------	---	---

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter la légende Roseway Basin Right Whale Conservation Area / Zone de préservation des baleines noires du Bassin Roseway 43°05'00.0"N 067°25'00.0"W
MPO(6303789-02)

4002 - Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

18-JAN-2008 LNM/D. 06-JUIL-2007

À partir du 1er mai 2008, le Dispositif de séparation de trafic Strait of Canso et Approches Est sera étendu comme indiqué.

Porter les limites du dispositif de séparation du trafic (Voir La Carte N° 1, M 15) joignant 45°24'53.0"N 060°58'40.0"W
45°24'45.0"N 061°03'15.0"W
45°25'40.0"N 061°06'15.0"W
et 45°28'42.0"N 061°09'56.0"W
MPO(6303776-01)

Porter les limites du dispositif de séparation du trafic (Voir La Carte N° 1, M 15) joignant 45°22'53.0"N 060°58'44.0"W
45°22'54.0"N 061°04'30.0"W
et 45°28'07.0"N 061°10'50.0"W
MPO(6303776-02)

4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 14-SEPT-2007

À partir du 1er mai 2008, le Dispositif de séparation de trafic Strait of Canso et Approches Est sera étendu comme indiqué.

Porter les limites du dispositif de séparation du trafic (voir la carte N° 1, M15) joignant 45°24'45.0"N 060°59'00.0"W
45°24'45.0"N 061°03'15.0"W
45°25'40.0"N 061°06'15.0"W
et 45°28'42.0"N 061°10'00.0"W
MPO(6303723-01)

Porter les limites du dispositif de séparation du trafic joignant 45°23'00.0"N 060°59'00.0"W
45°23'00.0"N 061°04'30.0"W
et 45°28'00.0"N 061°11'00.0"W
MPO(6303723-02)

Porter une limite de zone de restriction (Voir la carte n°1 N2.1) joignant 43°16'00.0"N 064°55'00.0"W
42°47'00.0"N 064°59'00.0"W
42°39'00.0"N 065°31'00.0"W
42°52'00.0"N 066°05'00.0"W
et 43°16'00.0"N 064°55'00.0"W
MPO(6303765-01)

Porter la légende Roseway Basin Right Whale Conservation Area / Zone de préservation des baleines noires du Bassin Roseway 42°40'00.0"N 064°45'00.0"W
MPO(6303765-02)

**4006 - Newfoundland and Labrador/Terre-Neuve-et-Labrador to Bermuda / aux Bermudes - Nouvelle édition –
08-AOÛT-2003 - NAD 1983**

18-JAN-2008 LNM/D. 14-SEPT-2007

Porter une limite de zone de restriction (Voir la carte n°1 N2.1) joignant 43°16'00.0"N 064°55'00.0"W
42°47'00.0"N 064°59'00.0"W
42°39'00.0"N 065°31'00.0"W
42°52'00.0"N 066°05'00.0"W
et 43°16'00.0"N 064°55'00.0"W
MPO(6303777-01)

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter la légende Roseway Basin Right Whale Conservation Area / Zone de préservation des baleines noires du Bassin Roseway 42°30'00.0"N 065°50'00.0"W
MPO(6303777-02)

4011 - Approches to/Approches à Bay of Fundy/Baie de Fundy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 03-JAN-2003 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 10-AOÛT-2007

Porter une limite de zone de restriction (Voir la carte n°1 N2.1) joignant 42°39'15.5"N 065°29'58.0"W
42°39'00.0"N 065°31'00.0"W
42°52'00.0"N 066°05'00.0"W
et 43°04'00.7"N 065°29'58.0"W
MPO(6303772-01)

Porter la légende Roseway Basin Right Whale Conservation Area / Zone de préservation des baleines noires du Bassin Roseway 42°50'00.0"N 065°42'00.0"W
MPO(6303772-02)

4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 10-AOÛT-2007

Porter une limite de zone de restriction (Voir la carte n°1 N2.1) joignant 42°40'00.3"N 065°28'58.9"W
42°47'00.0"N 064°59'00.0"W
43°16'00.0"N 064°55'00.0"W
42°52'00.0"N 066°05'00.0"W
et 42°40'00.3"N 065°33'37.7"W
MPO(6303773-01)

Porter la légende Roseway Basin Right Whale Conservation Area / Zone de préservation des baleines noires du Bassin Roseway 42°54'00.0"N 065°42'30.0"W
MPO(6303773-02)

4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 10-AOÛT-2007

À partir du 1er mai 2008, le Dispositif de séparation de trafic Strait of Canso et Approches Est sera étendu du point d'appel 4A au point d'appel 6.
Coller l'annexe graphique ci-incluse 45°28'00.0"N 061°05'00.0"W
MPO(6303770-01)

Annexe graphique téléchargement - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4013_PA_230792.pdf

L/C4230 - Little Hope Island to/à Cape St. Marys - Carte nouvelle - 15-JUIN-1990 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 28-DEC-2007

Porter une limite de zone de restriction (Voir la carte n°1 N2.1) joignant 43°04'00.0"N 065°30'00.0"W
43°16'00.0"N 064°55'00.0"W
et 43°04'00.0"N 064°56'30.0"W
MPO(6303774-01)

Porter la légende Roseway Basin Right Whale Conservation Area / Zone de préservation des baleines noires du Bassin Roseway 43°09'00.0"N 065°06'30.0"W
MPO(6303774-02)

4233 - Cape Canso to/à Country Island - Carte nouvelle - 11-JAN-1991 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 23-NOV-2007

À partir du 1er mai 2008, le Dispositif de séparation de trafic Strait of Canso et Approches Est sera étendu du point d'appel 4A au point d'appel 6.

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

Coller	l'annexe graphique ci-incluse	45°23'45.0"N 061°03'30.0"W MPO(6303768-01)
--------	-------------------------------	---

Annexe graphique téléchargement - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4233_PA_231738.pdf

À partir du 1er mai 2008, le Dispositif de séparation de trafic Strait of Canso et Approches Est sera étendu comme indiqué et . Ceci affectera le mouillage 'A ' comme suit :

Porter	un poste de mouillage 'A' et un cercle d'évitage d'un rayon de 0.83 mille marin. (Voir La Carte N° 1, N 11.2)	45°24'18.0"N 061°10'18.0"W MPO(6303764-01)
--------	--	---

4308 - St. Peters Bay to/à Strait of Canso - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

18-JAN-2008		LNM/D. 17-AOÛT-2007
-------------	--	---------------------

À partir du 1er mai 2008, le Dispositif de séparation de trafic Strait of Canso et Approches Est sera étendu du point d'appel 4A au point d'appel 6.

Coller	l'annexe graphique ci-incluse	45°27'00.0"N 061°08'00.0"W MPO(6303769-01)
--------	-------------------------------	---

Annexe graphique téléchargement - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4308_PA_223334.pdf

4473 - Île de la Grande Passe aux/to Îles Bun - Nouvelle édition - 28-OCT-2005 - NAD 1983

11-JAN-2008		LNM/D. 21-DEC-2007
-------------	--	--------------------

Remplacer	l'îlot avec sonde découvrante de 1 mètre 8 décimètres par une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 1 mètre 7 décimètres. (Voir la carte n° 1, K11)	51°10'11.0"N 058°30'47.0"W MPO(6407564-01)
-----------	--	---

4485 - Cap des Rosiers à/to Chandler - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983

25-JAN-2008		LNM/D. 01-JUIN-2007
-------------	--	---------------------

Rayer	la profondeur de 0 brasse 2 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	48°23'12.5"N 064°30'48.5"W MPO(6407581-01)
-------	--	---

Rayer	la profondeur de 2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	48°23'12.5"N 064°30'22.6"W MPO(6407581-03)
-------	---	---

Rayer	la profondeur de 2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	48°23'32.4"N 064°30'25.0"W MPO(6407581-05)
-------	---	---

Rayer	la profondeur de 8 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	48°23'10.2"N 064°29'45.7"W MPO(6407581-07)
-------	---	---

Rayer	la profondeur de 4 brasses 4 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	48°23'21.8"N 064°29'23.4"W MPO(6407581-09)
-------	---	---

Rayer	la profondeur de 3 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	48°23'41.6"N 064°29'06.9"W MPO(6407581-11)
-------	---	---

Rayer	la profondeur de 8 brasses 4 pieds	48°23'27.4"N 064°28'52.0"W
-------	------------------------------------	----------------------------

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

(Voir la carte n° 1, I10)

MPO(6407581-13)

Porter une profondeur de 0 brasses 3 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'12.8"N 064°30'49.1"W

MPO(6407581-02)

Porter une profondeur de 1 brasses 2 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'14.3"N 064°30'28.8"W

MPO(6407581-04)

Porter une profondeur de 2 brasses 2 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'31.2"N 064°30'24.7"W

MPO(6407581-06)

Porter une profondeur de 7 brasses 3 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'12.4"N 064°29'44.4"W

MPO(6407581-08)

Porter une profondeur de 4 brasses
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'24.0"N 064°29'27.8"W

MPO(6407581-10)

Porter une profondeur de 2 brasses 2 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'42.0"N 064°29'05.6"W

MPO(6407581-12)

Porter une profondeur de 9 brasses 2 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'28.0"N 064°28'51.5"W

MPO(6407581-14)

4486 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FEV-1999 - NAD 1983

25-JAN-2008

LNMD. 21-DEC-2007

Rayer la profondeur de 3 brasses 4 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'20.6"N 064°30'16.4"W

MPO(6407581-17)

Rayer la profondeur de 3 brasses
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'39.1"N 064°29'01.5"W

MPO(6407581-18)

Rayer la profondeur de 8 brasses 4 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'27.3"N 064°28'55.1"W

MPO(6407581-19)

Porter une profondeur de 1 brasses 2 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'14.3"N 064°30'28.8"W

MPO(6407581-04)

Porter une profondeur de 2 brasses 2 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'42.0"N 064°29'05.6"W

MPO(6407581-12)

Porter une profondeur de 9 brasses 2 pieds
(Voir la carte n° 1, I10) 48°23'28.0"N 064°28'51.5"W

MPO(6407581-14)

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

4844 - Renew's Harbour - Nouvelle édition - 08-MARS-2002 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 14-DEC-2007
 SUR CERTAINS EXEMPLAIRES
 Modifier FI G pour lire QG vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, 46°55'37.0"N 052°56'44.5"W
 marquée MR5.
 (Voir la carte n° 1, Qg)
 LF(515.55) MPO(6303763-01)

4921 - Grande-Rivière - Feuille 1 - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983

25-JAN-2008 LNM/D. 27-JUIL-2007
 Coller l'annexe graphique ci-incluse 48°23'15.0"N 064°30'30.0"W
 MPO(6407581-16)

Annexe graphique téléchargement - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4921_PA_230703.pdf

4921 - Quai/ Wharf Grande-Rivière - Feuille 1 - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983

25-JAN-2008 LNM/D. 27-JUIL-2007
 Coller l'annexe graphique ci-incluse 48°23'35.0"N 064°29'35.0"W
 MPO(6407581-15)

Annexe graphique téléchargement - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4921_PA_230706.pdf

4950 - Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 12-JAN-2007 - NAD 1983

11-JAN-2008 LNM/D. 01-JUIN-2007
 Rayer le feu à secteurs F RWG 4m 7.7M, les limites des arcs de visibilité et la 47°22'12.3"N 061°57'32.1"W
 légende G W R.
 (Voir la carte n° 1, P40)
 (Q2007140) LF(1491.12) MPO(6407574-01)

6218 - Kenora, Rat Portage Bay - Feuille 1 - Nouvelle édition - 11-JUIL-2003 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 06-JUIL-2007
 Porter un câble sous-marin
 (Voir la carte n° 1, L30.1)
 joignant 49°44'04.0"N 094°34'41.9"W
 49°44'05.2"N 094°34'41.9"W
 49°44'23.0"N 094°34'20.0"W
 et 49°44'43.0"N 094°34'02.9"W
 MPO(6603084-01)

8006 - Scotian Shelf/Plate-Forme Néo-Écossaise, Browns Bank to Emerald Bank/Banc de Brown au Banc D'Emeraude - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

18-JAN-2008 LNM/D. 21-AVR-2006
 Porter une limite de zone de restriction
 (Voir la carte n°1 N2.1)
 joignant 43°16'00.0"N 064°55'00.0"W
 42°47'00.0"N 064°59'00.0"W
 42°39'00.0"N 065°31'00.0"W
 42°52'00.0"N 066°05'00.0"W
 et 43°16'00.0"N 064°55'00.0"W
 MPO(6303775-01)
 Porter la légende Roseway Basin Right Whale Conservation Area / Zone de 42°51'00.0"N 065°39'00.0"W
 préservation des baleines noires du Bassin Roseway
 MPO(6303775-02)

**PARTIE 2 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX CARTES**

PARTIE 4 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 160

Remplacer par : ¹⁶⁰ Le secteur de l'ancien village de **Aylmer Sound**, situé à l'WNW de l'île du Petit Mécatina, a été démantelé; on n'y retrouve plus aucune infrastructure maritime.

(Q2007-013.1)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 160

Supprimer la photographie de Aylmer Sound (2000)

(Q2007-013.2)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Chapitre 1 — Paragraphe 74, lignes 7 et 8 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2007)

Supprimer : « et un deuxième **feu** ... sur tout l'horizon »

(Q2007-043.1)

PARTIE 5 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	------------------------	--	--

ATLANTIQUE

366.01	Lower Jordan Bay - Bouée lumineuse extérieure KS57	43 40 45.2 65 13 59.6	FI G	4s	Verte, marquée "KS57". À longueur d'année.	Carte:4241 Éd. 01/08 (F07-124)
366.02	Lower Jordan Bay - Bouée lumineuse extérieure KS56	43 40 46.2 65 13 58.8	FI R	4s	Rouge, marquée "KS56". À longueur d'année.	Carte:4241 Éd. 01/08 (F07-133)
366.03	Lower Jordan Bay - Bouée lumineuse intérieure KS59	43 40 49.7 65 14 08.9	FI G	4s	Verte, marquée "KS59". À longueur d'année.	Carte:4241 Éd. 01/08 (F07-136)
366.04	Lower Jordan Bay - Bouée lumineuse intérieure KS58	43 40 50.1 65 14 08.5	FI R	4s	Rouge, marquée "KS58". À longueur d'année.	Carte:4241 Éd. 01/08 (F07-134)
366.05	Lower Jordan Bay - Bouée lumineuse KS54	43 40 43.4 65 13 52.1	FI R	4s	Rouge, marquée "KS54". À longueur d'année.	Carte:4241 Éd. 01/08 (F07-138)
366.06	Lower Jordan Bay - Bouée lumineuse KS55	43 40 41.6 65 13 53.6	FI G	4s	Verte, marquée "KS55". À longueur d'année.	Carte:4241 Éd. 01/08 (F07-139)
366.8	Lower Jordan Bay - Bouée lumineuse KS61	43 40 56.3 65 14 14.9	FI G	4s	Verte, marquée "KS61". À longueur d'année.	Carte:4241 Éd. 01/08 (F07-137)
437.5	Entrée de Lower South Cove - Bouée lumineuse EM55	44 20 43.1 64 18 50.3	FI G	4s	Espar verte, marquée "EM55". À longueur d'année.	Carte:4328 Éd. 01/08 (F07-123)
1491.12	Étang du Nord - Feu à secteurs						Rayer du Livre.	Carte:4951 Éd. 01/08(Q07-140)
1539.1 H1889.7	Chenal du Vieux Fort - alignement	Sur une petite île au SW. du chenal Thomas. 51 23 51.7 57 48 16.4	F R	19.7	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 9.4	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
1539.12 H1889.71		011°01' 336.4m du feu antérieur.	F R	29.8	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 3.3	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
								Carte:4471 Éd. 01/08 (Q07-145, 146)

PARTIE 5 – Édition 01/2008
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

2326 H2480	Île Bouchard - alignement	Sur l'île. 45 47 56.4 73 20 40.5	F G	13.3	14	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire orange, bande verticale noire. 9.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
2327 H2480.1		037°37' 934.4m du feu antérieur.	F G	22.1	14	Tour carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 17.6	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.

Carte:1311
Éd. 01/08 (Q07-147, 148)

Eaux Intérieures

839.13	<i>Meaford Firing Range - Bouée d'avertissement lumineuse TMG</i>	44 41 11 80 35 34.8	Fl Y	4s	<i>Espar jaune, marquée "TMG".</i>	<i>Propriété du Ministère de la Défense Nationale. (Espar d'hiver). Saisonnier.</i>
								Carte:2283 Éd. 01/08(D07-052)
839.3	<i>Meaford Firing Range - Bouée d'avertissement lumineuse TMD</i>							<i>Rayer du Livre.</i>
								Carte:2283 Éd. 01/08(D07-021)
839.4	<i>Meaford Firing Range - Bouée d'avertissement lumineuse TMK</i>							<i>Rayer du Livre.</i>
								Carte:2283 Éd. 01/08(D07-028)
839.5	<i>Meaford Firing Range - Bouée d'avertissement lumineuse TMP</i>							<i>Rayer du Livre.</i>
								Carte:2283 Éd. 01/08(D07-034)
839.6	<i>Meaford Firing Range - Bouée d'avertissement lumineuse TMT</i>							<i>Rayer du Livre.</i>
								Carte:2283 Éd. 01/08(D07-038)
839.7	<i>Meaford Firing Range - Bouée d'avertissement lumineuse TMW</i>							<i>Rayer du Livre.</i>
								Carte:2283 Éd. 01/08(D07-041)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Date:

Nom du navire ou de l'expéditeur:

Adresse de l'expéditeur:

Numéro

Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié):

Date de l'observation: Heure (UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)